

Le parler en langues : selon de livre des actes

Autor(en): **Lombard, Émile**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **42 (1909)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-379856>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE PARLER EN LANGUES

selon le livre des Actes ¹

PAR

ÉMILE LOMBARD

Les problèmes complexes et toujours renaissants que soulève la critique du livre des Actes ne sauraient faire ici l'objet d'une étude préalable qui devrait, pour signifier quelque chose, prendre une ampleur hors de proportion avec les dimensions du chapitre à introduire. Au reste ceci nous paraît hors de conteste : que l'on admette, avec Harnack, la tradition qui fait du médecin Luc l'auteur à la fois des morceaux en *nous* et de l'ensemble de l'ouvrage², ou que l'on persiste dans une opinion différente, c'est toujours avec les mêmes réserves qu'il convient d'utiliser en vue d'une reconstitution historique les endroits où l'auteur — quel qu'il soit — n'a pas été témoin de ce qu'il raconte, mais reproduit avec plus ou moins d'exactitude des témoignages antérieurs.

A propos du tableau que les Actes nous tracent des débuts de l'Eglise à Jérusalem, Harnack dit : « Il [Luc] n'a rien raconté qui ne lui ait été transmis.... Il est généralement digne de foi, tant que sa religion du miracle et sa qualité de mé-

¹ Voir livraison de janvier-avril.

² HARNACK, *Lukas der Arzt*, Leipzig 1906 ; *Die Apostelgeschichte*, Leipzig, 1908.

decin-thaumaturge n'est pas en jeu¹. » La restriction est d'importance, on en conviendra, et fait la part assez large aux tendances personnelles qui ont pu influencer la composition du livre. Harnack est d'ailleurs d'une sévérité presque excessive dans le jugement qu'il porte sur la valeur de la source, selon lui orale, à laquelle appartient le chapitre 2. Il relève dans le récit de la Pentecôte une foule d'obscurités et de contradictions, qu'il croit pouvoir expliquer suffisamment par l'absence de sens critique et par les intentions plus littéraires qu'historiques du rédacteur².

C'en est assez, nous semble-t-il, pour montrer que ce n'est pas d'adopter préalablement, *en ce qui concerne les questions de date et d'auteur*, une attitude opposée ou favorable aux thèses traditionnelles qui doit modifier l'esprit dans lequel on aborde l'exégèse d'un fragment donné des Actes, et en particulier de celui dont nous avons à nous occuper maintenant. Le degré de créance qu'on lui accorde ne saurait dépendre que du résultat même de l'analyse critique qu'on en fait³.

I

La notion du phénomène d'après Luc.

Par plusieurs de ses éléments, le récit d'Actes 2 concorde avec les dires de l'apôtre Paul. Il s'agit de ce que ce dernier appellerait une « manifestation de l'Esprit » (*φανέρωσις τοῦ πνεύματος*). Qu'on remarque, au verset 3, l'emploi de *ἔφθησαν* (des langues comme de feu leur *apparurent*). Cet aoriste peut avoir le simple sens de se présenter, survenir à l'improviste (7 : 26). Mais il est employé en manière de terme technique pour toutes sortes de visions et apparitions surnaturelles

¹ *Lukas der Arzt*, p. 89.

² *Die Apostelgeschichte*, p. 152-153, 182-183.

³ Cf. R. KNOPF, in *Die Schriften des N.-T.*, I. Band, 2. Aufl., Göttingen 1907, p. 528. — Sur la portée de la démonstration de Harnack, sur ce qu'il dit notamment du récit d'Actes 2, notre sentiment est tout à fait conforme à celui de M. MAURICE GOGUEL, *Annales de Bibliographie théologique*, mai 1909, p. 70 et suiv.

(Luc 1 : 11 ; 22 : 43 ; [cf. 1 : 22 ; 24 : 23] ; Marc 9 : 4 et paral. ; Actes 7 : 2, 35 ; 16 : 9 ; Apoc. 11 : 19 ; 12 : 1, 3), et en particulier pour les christophanies (1 Cor. 15 : 5-8 ; Luc 24 : 34 ; Actes 9 : 17 ; 26 : 16 ; 1 Tim. 3 : 16). Nous sommes en plein dans le domaine des *ὀπτασίαι* et autres phénomènes extatiques que Paul connaissait bien (2 Cor. 12 : 1 ; Actes 26 : 19). La formule : *ils furent tous remplis du Saint-Esprit* (v. 4), ne répond pas tout à fait à la façon dont l'auteur de 1 Corinthiens nous représente l'action de l'Esprit dans la glossolalie ; là, c'est une puissance ou volonté étrangère qui vient supplanter le moi humain, tandis que le verbe *πλησθῆναι* assimile le *πνεῦμα* à une substance dont l'homme peut recevoir une mesure petite ou grande, assez grande dans le cas présent pour le remplir entièrement comme l'eau remplit le vase où on la verse¹. Mais les mots suivants, si l'on en retranche provisoirement l'adjectif *ἐτέραις*, sont tout à fait dans la note de 1 Cor. 12-14 : *Et ils commencèrent à parler en langues..., selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer*. Chez Luc comme chez Paul (nous disons Luc pour la commodité du discours, sans vouloir par là trancher la question d'auteur), il s'agit donc d'une sorte de langage qui n'est pas de l'homme, mais de l'Esprit opérant dans l'homme (cf. 1 Cor. 12 : 4-11), en d'autres termes d'un phénomène d'automatisme verbal. Ce langage, quant à son contenu, consiste en une proclamation des grandes choses de Dieu (cf. Ps. 71 : 19), et ceci nous remémore les expressions *προσεύχασθαι*, *εὐλογεῖν*, *ψάλλειν*, *εὐχαριστεῖν*, employées dans 1 Cor. à propos de la glossolalie. L'effet produit est tel que les assistants sont saisis d'un étonnement qui chez certains fait place à la moquerie. On accuse les inspirés, sinon d'être fous, du moins d'avoir bu (v. 12-13, cf. Eph. 5 : 18). Et la façon dont Pierre répond à cette accusation n'exclut pas l'idée d'un rapport quelconque entre l'apparence du phénomène et les marques extérieures de l'ébriété. Il s'efforce seulement de démontrer que l'inspiration est l'unique cause des transports attribués

¹ Cf. GUNKEL, *Wirkungen*, p. 29.

à l'alcool¹. Le discours de Pierre, ajoutons-le, participe aussi de l'effusion pneumatique, comme l'indique ἀποφθέγγεσθαι, *effari* (2 : 14; cf. 26 : 25; Ez. 13 : 9; Mich. 5 : 12; 1 Chron. 25 : 1; Zach. 10 : 2) et nous rappelle par conséquent la ἐρμηνεία charismatique de 1 Corinthiens, avec cette différence que celle-ci donne le sens même de ce qu'on vient d'entendre, alors que Pierre se borne à expliquer la raison ou si l'on veut la signification providentielle de ce qui vient de se passer.

Cet accord est confirmé par les deux textes Actes 10 : 46 et 19 : 6, qui portent l'un et l'autre γλώσσαις tout court. Dans le premier il est question de la descente de l'Esprit Saint sur les païens de la maison de Corneille. Au grand étonnement des Juifs présents, ces gens se mettent à *parler en langues et à louer Dieu* (μεγαλύνειν τὸν Θεόν, comp. 2 : 11). Dans le second, ce sont les disciples de Jean, convertis à l'Évangile paulinien, qui *parlent en langues et prophétisent*. Evidemment, si les Actes ne nous donnaient que ces mentions isolées du phénomène, la question ne se poserait même pas de savoir si Luc en a une autre notion que Paul.

Voilà pour les points de contact. Les divergences ne sont pas moins apparentes. Il est clair qu'au chap. 2, malgré la note donnée par les versets 12 et 13, l'essence miraculeuse du fait ne gît point pour le narrateur dans l'impossibilité où seraient les assistants de comprendre le langage que les disciples se mettent à parler. Tout au contraire, le trait qu'il juge essentiel est représenté par ces mots : *chacun les entendait parler dans sa propre langue* (v. 6), assertion deux fois réitérée en forme d'interrogation étonnée des assistants : *Comment chacun de nous les entend-il [parler] dans sa langue maternelle ?* (v. 8)... *Comment les entendons-nous, dans nos langues, parler des œuvres magnifiques de Dieu ?* (v. 11.) Entre ces deux membres de phrase parallèles sont énumérés les peuples divers auxquels appartiennent (par l'origine ou par l'habitat?) les hommes rassemblés à ce moment, et cette énumération ne peut avoir d'autre but que de souligner la

¹ Cf. HERDER, *Von der Gabe der Sprachen am ersten christlichen Pfingstfest*. Riga 1794. Sämmtliche Werke, XI. Theil, Karlsruhe 1829 (p. 1-78), p. 5-6.

merveille d'une telle unanimité de compréhension, dans un public d'une bigarrure ethnique aussi grande.

Or évidemment ceci ne cadre plus avec les données de 1 Corinthiens. A Corinthe, les inspirés ont pour auditeurs des compatriotes, et ne sont pas compris sans interprétation. A Jérusalem, c'est juste l'inverse: les disciples sont censés parler devant un auditoire des plus hétérogènes, et être compris néanmoins, soit que l'Esprit ait donné aux disciples « de savoir tous les idiomes et de les parler à volonté, » soit que leur parole ait paru « se traduire d'elle-même à tous les assistants¹, » soit enfin qu'il y ait eu à ce moment création d'une langue toute nouvelle, que chacun pouvait comprendre sans l'avoir jamais entendue auparavant.

De ces trois manières de concevoir le phénomène, laquelle rend le mieux compte de la pensée de l'auteur? C'est là, en effet, la question qui se pose avant tout. Bien des exégètes ont eu le tort de croire que ce qui leur paraissait, à eux, le plus admissible, le plus conforme aux vraisemblances psychologiques ou autres, devait être nécessairement ce que l'auteur avait voulu exprimer.

La troisième interprétation, qui est celle de Goethe², et que Wendt notamment développe dans la huitième édition du Commentaire de Meyer³, n'a en tout cas pas le mérite d'introduire beaucoup de clarté dans le récit. « Les auditeurs, dit Wendt, quand bien même ils déclarent entendre leur langue maternelle, ont pourtant le sentiment que ce n'est pas véritablement leur langue maternelle qui est parlée, mais une nouvelle langue émanant de l'extase, intelligible pour eux comme leur langue maternelle sans être identique à celle-ci⁴. » Goethe se représentait la chose autrement, au moins en ce qui concerne l'impression produite

¹ Cf. RENAN, *Les apôtres*, p. 65. Il admet le premier sens pour 2 : 4, et le second pour 2 : 5 et suiv.

² GOETHE, *Was heisst mit Zungen reden?* Sämtliche Werke, Stuttgart, 1869, III. Band, p. 79-80.

³ MEYER, *Die Apostelgeschichte*, 8. Aufl., bearb. von WENDT, Göttingen, 1899.

⁴ *Op. cit.*, p. 87.

sur les auditeurs. « C'était cette langue simple, universelle, dont la recherche a fatigué inutilement tant de puissants cerveaux... Chacun croit entendre sa langue parce que chacun comprend ce que disent les inspirés... Mais tous n'avaient pas les oreilles ouvertes pour entendre. » D'après Billroth, cette langue improvisée sous le souffle d'en haut aurait été, à Jérusalem comme à Corinthe, ce que nous appellerions une sorte d'espéranto mystique, une *Mischsprache* « qui contenait en une certaine mesure les éléments ou rudiments des langues historiques les plus diverses. Cette langue élémentaire, — la seconde par rapport à la langue primitive de l'humanité, — était aux véritables langues parlées plus tard par les peuples chrétiens ce que le christianisme primitif lui-même, avec ses signes et ses miracles, fut aux Eglises historiques et nationales des temps postérieurs¹. » Tout cela, comme on le voit, est plutôt de la littérature que de l'exégèse. Le texte dit que les témoins reconnaissent *leurs propres langues*; cela ne revient pas à dire qu'ils comprennent *aussi bien que* leurs propres langues un langage nouveau pour eux. D'ailleurs on se trompe fort en croyant arriver par cette voie à une représentation de la scène plus acceptable à notre point de vue moderne. Pas plus qu'une langue existante, un langage nouveau ne saurait être compris du premier coup, — à moins qu'il ne se compose uniquement d'exclamations et de gestes, et il s'agit manifestement ici de quelque chose de plus. L'idiome somnambulique de M^{me} Hauffe, véritable *Mischsprache* par la multiple provenance des mots dont il était formé, — avait beau se donner pour élémentaire, inné et primitif: on *l'apprenait* comme un autre, quoique sans doute plus vite qu'un autre parce qu'il ne comprenait qu'un petit nombre d'expressions. Une glossolalie peut, il est vrai, comme le dit Harnack, « agir suggestivement², » susciter chez l'auditeur une représentation de sens non en rapport avec la signification des mots. Mais alors c'est un

¹ BILLROTH, *Commentar zu den Briefen des Paulus an die Corinther*. Leipzig 1833, p. 178.

² HARNACK, *Die Apostelgeschichte*, p. 69.

nouveau facteur psychologique qui intervient ; au charisme d'invention verbale que les uns auraient reçu devrait s'ajouter, pour les autres, le charisme de compréhension, ce dernier leur devenant aussi nécessaire que si les disciples ne parlaient qu'araméen. Et tout se complique ainsi bien inutilement.

Reste donc à choisir entre les deux premières hypothèses. L'une met le miracle du côté de ceux qui parlent (don de s'exprimer en diverses langues jusqu'alors ignorées), l'autre du côté de ceux qui entendent. Celle-ci à son tour est susceptible de se présenter sous deux formes : audition en plusieurs langues des paroles araméennes, ou simple intelligence du sens de ces paroles¹. A les prendre dans leur stricte littéralité, des termes comme ceux-ci « chacun de nous les entend, dans sa langue, proclamer les magnificences de Dieu, » ne peuvent s'appliquer à un miracle accompli en la personne des assistants qu'à la condition que ce miracle consiste en une multiple et magique transposition auditive : les assistants percevraient les sons et les mots dans leurs langues maternelles, alors que les disciples parleraient toujours le dialecte palestinien. Mais la différence est un peu bien subtile pour avoir été sentie par l'auteur ; on peut admettre, à la rigueur, que des termes qui semblent évoquer une diversité de perception acoustique soient employés à propos d'une traduction mentale.

On aurait ainsi à se représenter un cas de transmission de la pensée sans l'intermédiaire des mots. Des faits de ce genre ont été signalés, surtout chez des individus en état d'hypnose ou de somnambulisme. Le magnétiseur Lafontaine raconte que son sujet, la somnambule Clarisse, répondait dans sa

¹ Cf. B. SUAREZ, *De Gratia*, Prol. 3, c. 5, N° 48, cité par DU PREL, *Die Entdeckung der Seele*, p. 247-248 : « Duobus autem modis cogitari potest hæc gratia communicari fidelibus : uno modo : ex parte audientium, alio modo ex parte loquentium. Prior erit, si prædicator, una tantum verborum prolatione et in solo idiomate proprio loquens, simul ab omnibus audientibus diversarum linguarum intelligitur, quod potest dupliciter accidere, scilicet, vel quia omnes verba ejusdem idiomatis audientes significationem eorum percipiunt, vel quia, licet concionator unius linguæ verba profert, in auribus audientium multiplicantur. »

langue maternelle (le français) aux questions qui lui étaient posées en anglais, en espagnol, en portugais, en allemand et en italien. Un assistant l'interrogea en hébreu. Ne sachant pas cette langue, il s'était fait donner par un ami une phrase hébraïque qui pour lui ne signifiait rien. Clarisse le pria de répéter, puis elle dit : « Monsieur se moque de moi, il ne comprend pas lui-même la question qu'il m'adresse. » Une autre personne, qui savait l'hébreu, relut la phrase et Clarisse en indiqua aussitôt le sens exact en français¹. Carré de Montgéron, dans son ouvrage sur les convulsionnaires jansénistes, parle d'une demoiselle Dancogné chez qui le même don se serait manifesté. « Il lui arrive souvent, dans certains temps de ses extases, d'entendre le sens de tout ce qu'on lui dit en quelque langue qu'on lui parle, et de répondre à tout d'une manière fort juste². » Mentionnons aussi le cas très curieux communiqué par le Dr Quintard, en 1894, à la Société de médecine d'Angers : Un enfant, normal à tous autres égards, lisait mentalement la pensée de sa mère, parfois contre le gré de celle-ci, et pouvait traduire n'importe quelle phrase étrangère, pourvu toujours que sa mère en connût le sens³.

Du Prel expose comme suit le plan d'une expérience destinée à fournir une reconstitution approximative de la scène racontée par Luc : « Soit un magnétiseur, et plusieurs somnambules en rapport magnétique avec lui. Admettons qu'il y en ait six, toutes de nations différentes. Si donc le magnétiseur vient à se servir d'une langue connue de lui, mais ignorée des somnambules, — le chinois par exemple, — alors toutes comprendront, et chacune lui répondra dans sa langue maternelle ou exécutera les suggestions formulées en chinois⁴. »

Sans qu'on doive à priori la déclarer impraticable, cette

¹ LA FONTAINE, *Mémoires d'un magnétiseur*. Genève 1866, t. I, p. 146-147.

² CARRÉ DE MONTGERON, *La vérité des miracles*, etc., t. II. *Idée de l'état des convulsionnaires*, p. 73.

³ D'après DELANNE, *Recherches sur la médiumnité*, p. 207.

⁴ DU PREL, *op. cit.*, p. 245.

expérience, on en conviendra, exigerait pour réussir un concours de circonstances assez exceptionnel. Et quoique des « cas extrêmes » puissent se rencontrer, on ne se représente pas bien une assemblée entière participant spontanément à l'état de réceptivité hypnotique grâce auquel la transmission s'établirait. Mais il y a plus. Comme nous l'avons dit, toutes ces considérations de possibilité expérimentale doivent être subordonnées à la question de conformité exégétique. Or, dans notre deuxième chapitre des Actes, si les versets 6, 8 et 11 s'attachent au côté subjectif du phénomène, le verset 4 présente incontestablement le don des langues comme une faculté octroyée *aux disciples*, non à leurs auditeurs. Dira-t-on que Luc a confondu les deux notions? C'est possible, mais non nécessaire à l'explication du texte. Pour rendre l'impression produite par un miracle philologique (*Sprachwunder*), il était naturel de faire dire aux personnes présentes: « Nous *entendons* dans nos langues respectives ces hommes parler... », et ainsi s'expliquent les versets 6, 8 et 11, tandis qu'un miracle qui n'affecterait que l'ouïe ou l'intellect des assistants (*Hörwunder*) est contraire aux termes du verset 4. L'Esprit donne aux disciples, — c'est dit positivement, — de parler *d'autres langues*, autres par rapport à leur idiome maternel. Et quoique cette expression, en elle-même, puisse aussi s'appliquer à des formes diverses de pseudo-langage ou de glossopoïèse, le sens dans lequel l'auteur la prend est rendu assez clair par la corrélation qui existe entre le verset 4 et le verset 11, entre les deux adjectifs ἕτεροι et ἡμέτεροι (langues *étrangères* au point de vue des disciples, *nos langues* au point de vue des assistants étrangers¹).

¹ Pour écarter cette signification seule normale, on a voulu prendre le mot γλῶσσα, au verset 4, dans le même sens physique qu'au verset 3, comme si les disciples étaient censés parler avec les langues ardentes descendues du ciel. Entre l'apparition de ces formes ignées, et celle des idiomes parlés surnaturellement, la corrélation est évidente, mais elle ne va pas au delà du rapprochement symbolique auquel prête le double sens de γλῶσσα. Wendt prétend que διάλεκτος est mis aux versets 6 et 8 pour éviter une équivoque avec cette acception physique dans laquelle le mot « langue » serait pris plus haut. Mais il était naturel

II

Des manifestations dites de xénoglossie.

Les interprètes ecclésiastiques n'ont donc fait que suivre la pensée de l'auteur des Actes en voyant dans ce qu'il décrit une manifestation de *xénoglossie* ou parler en langues étrangères non apprises. Ce point étant élucidé, il importe de nous demander s'il est des phénomènes qui répondent de près ou de loin, en réalité ou en apparence, à cette définition traditionnelle.

Nous remarquons d'abord que même les glossolalies les moins susceptibles d'être identifiées à une langue qui existe et qui se parle, renferment des mots authentiques ou faiblement déformés, pris très souvent, et on peut dire de préférence, en dehors de l'idiome national du sujet. Rien n'est plus naturel. A cet égard comme à bien d'autres, nous modifions, nous altérons, nous n'inventons rien. Notre mémoire est encombrée de réminiscences verbales qui s'imposent bon gré mal gré à notre imagination en quête d'inédit. Et tout effort dans ce sens n'aboutit qu'à remplacer le connu par le moins connu, les clichés mémoriels de la langue familière par des formes empruntées ailleurs. L'homme qui s'appliquerait le plus délibérément à fabriquer un jargon sans ressemblance avec quelque langue que ce fût, ne parviendrait à éviter ces reproductions machinales de mots étrangers que dans la mesure où, ne connaissant absolument que sa langue maternelle, il en serait réduit à la déformer plus ou moins habilement. A plus forte raison comprendra-t-on que le désir de parler une langue ancienne ou étrangère, lorsqu'il entre en jeu, agisse comme une puissante suggestion pour ramener du fond du subconscient les bribes linguistiques qui s'y trouvent enfouies.

Comme on l'a pu voir¹, M^{me} Hauffe avait composé sa « lan-

de dire *dialecte* pour varier, ou pour ajouter un élément de diversité linguistique, une langue pouvant comprendre plusieurs dialectes.

¹ Voir premier article, p. 40.

gue intérieure » en bonne partie de formes verbales non allemandes. Des philologues, consultés, en trouvèrent un certain nombre à rapprocher du copte, de l'arabe, de l'hébreu. Ainsi *bjat* s'expliquerait par la combinaison de l'article copte *pi* et de *iad*, en hébreu « main » (comparez *pi-jogi*, les brebis). *Bianachli* fut mis en rapport avec la racine hébraïque **אנה** qui donne le sens de « soupirer ». Nous citons ces étymologies sans naturellement les garantir. La voyante se servait pour désigner Dieu du nom de *El Schaddai*, et connaissait aussi la forme *Elohim* (Remarquons à ce propos que parmi les mots d'une langue, le nom donné à Dieu est un de ceux que le hasard d'une lecture ou la conversation de quelqu'un de lettré peut le plus facilement apprendre à une personne ignorante). Il y aurait à noter aussi une certaine proportion de mots italiens plus ou moins déformés ou détournés de leur sens : *Bona*, *finto*, *girro*, etc. Kerner eût été peut-être en mesure de déterminer par quelle voie ces matériaux linguistiques étaient venus dans la possession de son sujet, femme sans instruction. Mais il ne paraît pas s'être mis en frais d'investigation à cet égard, préférant admettre qu'il avait affaire à une « langue de l'âme, » originelle et intuitive et proche parente des idiomes orientaux à cause des prétendues traces laissées dans ceux-ci par la langue que l'homme aurait parlée avant la chute. On ne peut dénier à cet ensemble bigarré, où prévaut le caractère de fabrication verbale, la sonorité, l'abondance de voyelles pleines et de sons gutturaux, dont le profane se contente en fait de « cachet oriental. »

Le martien de M^{lle} Smith renferme entre autres des mots magyars dont elle n'avait aucune connaissance à l'état de veille. Ils sont, dit M. Henry, « moins déformés que les mots français qu'elle s'applique naturellement à déguiser, tandis que le magyar ne lui paraît pas requérir cette précaution¹. »

Dans le pseudo-langage, on constate aussi un fort mélange de mots ou fragments de mots étrangers. Les manifestations

¹ HENRY, *Le langage martien*, p. 17-18.

glossolaliques de Le Baron furent influencées dès le début par l'idée d'une réincarnation égyptienne. Pendant la séance d'expériences spirites où ses premiers automatismes se produisirent, une personne douée de « clairvoyance » déclara voir au-dessus de lui des fantômes d'anciens Egyptiens. Et dès lors ses élucubrations subliminales s'orientèrent vers le pays et vers l'époque d'où ces revenants... revenaient. C'est ainsi qu'il reçut, de sa propre bouche mue automatiquement, une révélation d'après laquelle lui Le Baron aurait été Ramsès. Il alla consulter un occultiste qui se disait en relation avec un prêtre de la maison de Ramsès, et ce personnage, — bien placé, on en conviendra pour lui donner confirmation de cette nouvelle sensationnelle, — lui tint *un discours en langue étrangère* (aussitôt traduit par un sténographe-interprète) dans lequel il le saluait comme ce grand roi en personne. Le Baron devait trouver le parachèvement naturel de tout ce petit roman réincarnationniste dans le langage étrange qu'il se mit à parler un beau jour, langage qui voudrait être égyptien et qui n'y parvient guère, malgré certaines intercalations naïvement tendancieuses comme *Ra* et *Egypto*. D'autres trouvailles du même acabit font penser à l'Inde (*Indo*) ou à l'Assyrie (*Ilu*). Le Baron, qui mit l'ardeur la plus louable à rechercher la provenance de ses émissions automatiques, déclare y avoir constaté en proportion notable des apports de dravidien primitif et de British Indian; mais il n'indique pas lesquels et nous serions fort empêché de le faire à sa place. Par contre nous relevons certains vocables comme *iste*, *inde*, *terra* qui jettent une note bien latine au milieu de ce charabia soi-disant oriental ¹.

Si l'on parcourt les autres textes du même type transcrits dans notre premier article², on y trouvera de ces mots d'origine étrangère, qui représentent naturellement un moindre effort pour la subconscience que des agrégats phoniques absolument inconnus. Ainsi *hippos* et *aristos* sont deux mots

¹ LE BARON, art. cité des *Proceedings*.

² Page 35.

d'un grec irréprochable, à cela près que le sens n'y est pas. Dans un curieux ouvrage destiné à réfuter l'erreur d'Irving touchant le parler en langues, un prophète irvingien désabusé, George Pilkington, cite plusieurs « utterances » où l'on reconnaît, à côté d'expressions anglaises modifiées par déféctuosité d'articulation (*Holimoth holif awthaw Holy, most holy Father*), des mots qu'on interprétait tant bien que mal d'après le latin ou l'espagnol : *Hozeghin alta stare* (Hosanna in the highest), *Casa sera hastha caro* (This house will still be in my care¹). Des traductions de cette espèce sont toujours sujettes à caution. Il est clair que des phénomènes empruntés à des langues réelles peuvent figurer dans un assemblage pseudo-verbal au même titre que des vocables factices et y jouer tout comme ceux-ci un rôle de pur remplissage.

Ces irruptions fragmentaires de mots étrangers, à ne considérer que les plus caractéristiques, n'ont rien d'extraordinaire, ni à notre point de vue de probant. Il n'y a pas besoin d'avoir poussé bien loin ses humanités pour s'être trouvé en situation d'absorber des expressions grecques, latines ou autres. Et la distance est grande entre le parler en langues de la conception traditionnelle et ces réminiscences étrangères machinalement reproduites qui se mêlent au pseudo-langage sans en modifier le caractère essentiel. Cependant on s'élève de là vers des manifestations plus rapprochées de la xénoglossie proprement dite. Prenez des mots latins quelconques dont le groupement ne donne aucun sens ou tout au plus de vagues velléités de signification : *Inclitus caveam iste sceleris pavidum*. Prononcez-les à la suite les uns des autres en imitant la diction continue et ponctuée du langage rationnel. Un bachelier ès lettres classiques pourra fort bien s'imaginer qu'il entend une phrase latine, surtout si un débit trop rapide ou pas assez distinct lui donne à croire qu'il ne comprend pas faute de bien entendre. Et les chances

¹ GEORGE PILKINGTON, *The Unknown Tongues discovered to be English, Spanish and Latin ; and the Rev. Edw. Irving proved to be erroneous in attributing their utterance to the influence of the Holy Spirit*. London, 1831, p. 20, 22.

d'illusion seront à peu près aussi grandes si vous entremêlez à ces mots incohérents, mais réels, des pseudo-mots d'apparence et d'intonation latine : *onorus, novitam, locitationem*. Or cette supposition n'est pas gratuite. Le procédé que nous venons de décrire, et dont les échantillons de Pilkington donnent déjà une idée (*alta stare... casa sera hastha caro*), est celui des *contrefaçons linguistiques* qui sont prises souvent pour de la xénoglossie véritable.

Nous en avons un remarquable exemple dans le sanscritöide de M^{lle} Smith. On sait qu'à côté de son roman martien, ensemble d'hallucinations et d'automatismes alimentés par le rêve d'une communication spirite avec Mars, M^{lle} Smith déroula la trame de tout un roman somnambulique hindou. Et de même qu'elle se fit une langue dite martienne, de même elle eut son prétendu parler sanscrit. Mais le parallélisme entre ces deux idiomes n'est point exact. Tandis que le premier se compose de néologismes dont la forme se maintient, et qui conservent leur sens une fois élaborés, le dernier ne comprend qu'un petit nombre de termes intelligibles, espacés au milieu de pastiches verbaux sans signification déterminée qui n'ont que l'aspect extérieur du sanscrit. Témoin la phrase suivante, adressée par Simandini (princesse sous le nom de qui Hélène aurait vécu il y a quelque cinq cents ans) à son époux Sivrouka : *ou mama priva* (ou *prira, priya*) — *mama radisivou* — *mama sadiou sivrouka* — *apa tava va signa damasa* — *simia damasa bagda sivrouka*. M. Flournoy obtint du sujet intrancé, avant l'amnésie du réveil, une interprétation ainsi conçue qui, d'ailleurs, ne fut pas donnée pour littérale : « Mon bon, mon excellent, mon bien-aimé Sivrouka, sans toi où prendre le bonheur ? » D'après M. de Saussure, l'éminent orientaliste, *mama priya* signifie effectivement « mon chéri, mon bien-aimé » et *mama sadiou* (corrigé *sadhô*) « mon bon, mon excellent ». *Tava* aussi est juste et veut dire « de toi » ; mais *apa tava* pour « loin de toi » est un pur barbarisme. Et si la syllabe *bag* dans *bagda* fait penser à *bâgha*, « bonheur », les syllabes qui l'entourent sont incompréhens-

sibles¹. On a donc là : 1^o quelques mots employés à propos, — termes de tendresse accompagnés d'une mimique expressive à la signification de laquelle la traduction n'ajouterait pas grand'chose ; — 2^o une série d'articulations improvisées reproduisant d'ailleurs avec une remarquable justesse les sons et intonations du sanscrit. Cet élément apocryphe, nous devons le dire, est en proportion plus forte dans l'ensemble des textes sanscritoïdes que dans le texte ci-dessus ; la plupart ne comportent pas de traduction même approximative. On ne peut que s'associer à l'opinion émise par M. Flournoy : « Ce n'est pas aux textes martiens proprement dits qu'il faut à mon avis comparer l'hindou d'Hélène, mais à ce jargon pseudo-martien débité avec volubilité dans certaines séances et qu'on n'a jamais pu ni recueillir sûrement, ni faire traduire.... » Le moi subliminal d'Hélène, n'ayant à sa disposition que quelques mots sanscrits (probablement absorbés par voie visuelle, quoiqu'on ne sache pas au juste où ni comment), ne pouvait pas en inventer d'autres. De telles élucubrations néologiques, possibles alors qu'il s'agissait de la planète Mars, n'étaient pas de nature à se renouveler dans un domaine beaucoup moins à l'abri du contrôle, et où l'épreuve d'une traduction mot à mot leur eût été fatale. Aussi ne restait-il qu'à « entourer ces éléments véridiques d'un jargon de rencontre dénué de signification, mais en harmonie par ses voyelles dominantes avec les fragments authentiques qui s'y trouvent noyés². »

Que l'on songe à la facilité avec laquelle des gens moins experts en orientalisme, ou plus portés à se contenter d'un examen superficiel, auraient pu prendre pour bon argent le produit de cette petite sophistication subconsciente ! Il y a là de quoi inspirer des doutes quant à l'authenticité des « langues » que prétendent reconnaître dans telle ou telle

¹ FLOURNOY, *Des Indes*, p. 295. — N'y aurait-il pas dans *damasa bagda* un simple écho de « Damas » et « Bagdad » ?

² FLOURNOY, *op. cit.*, p. 307 et passim ; *Nouvelles observations*, p. 211 et ss. Cf. HENRY, *op. cit.*, p. 20-21.

émission glossolalique des témoins ou auto-observateurs qui n'appuient d'aucune citation, d'aucune preuve, leurs assertions à cet égard. Car il s'en faut qu'une contrefaçon linguistique ait toujours besoin, pour faire illusion, de renfermer autant d'éléments vrais que le sanscritoïde d'Hélène Smith ne contenait de sanscrit véritable.

« J'émis, dit le Rev. Street, quelques mots en chinois dont je compris la signification¹. » Que ce fussent des mots réels, et réellement du chinois, c'est possible. Mais il pourrait s'agir tout aussi bien d'une série d'intonations plus ou moins chinoises, associées à une partielle et vague association de sens. Le pasteur Paul croit aussi s'être servi de la langue du Céleste-Empire, mais il est moins affirmatif. « J'eus l'impression, d'après le timbre, que cela devait être du chinois². » Il suffit ici de se représenter un assemblage de sons conformes à l'idée que peut se faire de cette langue quelqu'un qui ne la sait pas. Quant au philologue qui, d'après M. Büsching, aurait constaté chez un homme tout simple de Gross-Almerode des « Zungensprüche » en espagnol et en provençal³, il est permis de se demander, sans récuser sa compétence, si c'est sur un texte dûment transcrit qu'il a fondé sa conviction. Il serait déjà sans doute fort remarquable qu'un Hessois sans instruction pût, sinon parler deux langues aussi peu connues en Allemagne, du moins en imiter en une certaine mesure les caractères extérieurs. Ce que nous voulons seulement marquer à ce propos, c'est l'insuffisante précision et la valeur douteuse de la plupart de ces prétendues identifications philologiques.

Nous en appellerons encore à deux témoignages singulièrement concordants. Robert Baxter, un autre prophète irvingien désillusionné, dont la rétractation constitue un précieux document psychologique, raconte qu'il sentit un jour « un fort pouvoir » venir sur lui, d'abord sans impulsion à parler. « Puis, dit-il, une phrase en français fut placée avec vivacité devant mon esprit, et une impulsion intérieure me la fit pro-

¹ *Die Heiligung*, nov. 1907, p. 7. — ² *Ibid.*, oct. 1907, p. 5.

³ BUSCHING, *Drei Tage...*, p. 11.

noncer. Ensuite vinrent des sentences en latin et, à de courts intervalles, *des sentences en plusieurs autres langues, autant que j'en pouvais juger par la dissimilitude des sons et par la manière dont les organes de la prononciation étaient mis en mouvement.* Ma femme, qui était présente, *déclara que quelques-unes de ces phrases étaient en italien et en espagnol; elle sait lire la première de ces langues, mais elle connaît fort peu l'autre. Elle ne put ni interpréter, ni retenir les mots prononcés*¹. » En termes tout pareils, le méthodiste Barrat, dont on connaît le rôle dans le Réveil de Norvège au commencement de 1907, déclare qu'après avoir senti l'atteinte d'une « force particulière, » il commença à parler une langue étrangère. « Quelle langue était-ce? je ne le sais pas encore. Je prie Dieu de me le faire savoir.... Ce soir-là je me suis servi d'au moins huit langues. *Comment pouvais-je savoir que c'étaient des langues différentes? Je sentais que ma bouche ne prenait pas la même position.* » Et il précise d'une façon assez amusante : « Une fois cela me fit mal au gosier : je crois que c'était du gallois, langue que je connais. Une autre fois c'étaient des sons nasaux, du français je suppose. Je crois positivement avoir parlé italien. Neuf témoins étaient présents². » Inutile d'insister davantage. Nous sommes en plein dans le vague et dans l'arbitraire. A part les phrases empruntées à des langues plus ou moins connues à l'état normal, il n'y a rien dans ces émissions, — quel qu'en soit l'effet considérable tant sur le sujet lui-même que sur son entourage, — qui ne puisse s'expliquer par des procédés de contrefaçon des plus puérils.

Cependant le parler en langues dites étrangères ne se réduit pas toujours à un jargon entremêlé de mots étrangers ou à une combinaison pseudo-linguistique. Il y a des cas où le sujet prononce dans une langue inconnue ou peu familière à sa personnalité consciente des mots, même des phrases, assez corrects de forme et assez justes de sens pour qu'on puisse

¹ ROBERT BAXTER, *Narrative of Facts characterizing the Supernatural Manifestations, in members of Mr Irving's Congregation.* London 1833, p. 133.

² *Sabbathklänge*, 2 février 1907, p. 73.

croire qu'il parle cette langue sans l'avoir apprise. Mais encore, bien des distinctions s'imposent, soit quant à l'importance des faits allégués, en les supposant réels, soit quant à la solidité de l'attestation.

Souvent il est question de paroles latines proférées *ex inspiratione* par des personnes sans culture. Le cas d'Elisabeth de Schoënaue († 1165) peut être pris comme exemple; il est ancien, mais il est typique. Trithemius dit qu'elle prononçait, au sortir de ses extases, « des paroles très divines, tantôt en langue teutonique, tantôt en latin, quoiqu'elle n'eût à peu près aucune connaissance de cette langue¹. » La suscription de ses Lettres porte : *Epistolae Elisabeth, quas non ex humana premeditatione, sed divina inspiratione, cum esset indocta [var. illiterata] pronuntiavit*. Si l'on en croit le récit de ses visions, il lui arrivait, pendant ses extases mêmes, de révéler ce qu'elle voyait, de converser à haute voix avec des interlocuteurs imaginaires, de telle sorte qu'une personne présente pouvait connaître le contenu de son rêve avant même que, revenue à elle, elle en fit le récit². Ces paroles de la visionnaire, consignées par d'autres nonnes sur des tablettes de cire³, servirent probablement de source à Ekbert pour la rédaction du livre des Visions, à côté des renseignements qui lui furent fournis de vive voix. « J'ai, dit-il, mis par écrit toutes ces choses.... Là où les paroles de l'ange étaient en latin, je les ai laissées telles quelles; là où elles étaient en langue teutonique, je les ai traduites en latin aussi clairement que possible⁴. » Il paraît donc bien établi que la sainte parlait assez souvent en latin pendant ou après ses extases. Mais était-elle aussi indocte qu'on a bien voulu le dire? Nous avons tout lieu de croire que non. « A y regarder de près, écrit à ce propos F.-W. Roth, elle avait en tout cas

¹ TRITHEMIUS, *De viris illustribus S. Benedicti*, lib III, cap. 335. *Opera pia et spiritualia*, Mayence 1605, p. 113.

² F.-W. ROTH, *Die Visionen der hl. Elisabeth*, Brünn, 1884, p. 31.

³ *Op. cit.*, p. 32-33. Elisabeth parle aussi d'un *libellum*, caché dessous son lit et remis par elle aux mains de l'abbé, p. 38.

⁴ *Op. cit.*, p. 1 (*Prologus*).

appris assez de latin pour comprendre les psaumes et l'écriture sainte et pour pouvoir en une certaine mesure s'exprimer dans cette langue. Au temps d'Elisabeth, comprendre le latin, écrire des livres, n'était pas une rareté dans les couvents de nonnes de l'ordre de Saint Benoît¹. » L'illustre Bénédicte n'a pas eu à apprendre par voie miraculeuse une langue qui était celle de l'Eglise, celle du culte, de la théologie et de la piété. Ce qui est possible et probable, c'est que le latin de ses états extatiques était plus aisé et plus correct que celui qu'elle pouvait parler ordinairement.

De même il paraît bien que les Ursulines possédées de Loudun, malgré la médiocre qualité de leurs réponses latines, malgré les fautes qui leur échappaient et qui faisaient dire à Daniel Drouin : « Voilà un diable qui n'est pas congru ! » disposaient de plus de mots latins dans l'exaltation psychique de leurs crises que ce n'était le cas dans leur état habituel². Que l'auteur supposé de la manifestation xénoglossique soit un esprit céleste ou un démon, le phénomène est identique : Des connaissances, des souvenirs verbaux plus ou moins enfouis en temps ordinaire, émergent soudain, ou soudain se montrent étonnamment amplifiés et enrichis. Tel est le cas des inspirés cévenols qu'on entendait prophétiser en bon français, alors même qu'en dehors de l'extase ils ne savaient que le patois³. Tel est le cas de certains Gallois ignorants qui lors du Réveil de 1905 se mettaient à louer Dieu dans leur idiome national, mais avec une pureté toute classique et chez eux fort inaccoutumée⁴. Feu Jean de Rougemont nous disait avoir entendu citer l'exemple d'une jeune Galloise sans instruction, tenue pour incapable de parler correctement l'anglais, qui, pendant une réunion en Ecosse,

¹ *Op. cit.*, p. XCXVI.

² Voir tout le récit des interrogatoires dans [AUBIN], *Histoire des diables de Loudun*, Amsterdam, 1740 (La première édition est, sauf erreur, de 1693). Cf. FIGUIER, *Histoire du merveilleux dans les temps modernes*, 2^e édit., Paris 1860. T. I, p. 256-257.

³ *Théâtre sacré*, p. 22 et passim.

⁴ *Christian World*, 2 février 1905. — FRYER, *Psychical aspects of the welsh Revival*. Proceedings S. P. R., t. XXI, déc. 1905, p. 91.

aurait prononcé une allocution anglaise irréprochable. Des réminiscences liturgiques ou scripturaires, des lieux communs de l'hymnologie ou de la prédication forment l'essentiel de toutes ces improvisations à base subconsciente, où il ne s'agit pas à proprement parler d'une langue non apprise ni qui puisse passer pour telle, mais d'une langue noble, littéraire, sacrée, en opposition au langage populaire et courant.

Assurément le domaine de la xénoglossie se restreindrait en de singulières proportions si l'on n'y voulait faire rentrer que les cas où ces deux conditions se trouvent réunies : absence chez le sujet de toute connaissance consciente de la langue employée, emploi de cette langue avec assez de suite et d'à propos pour dénoter non pas seulement une reproduction approximative de quelque texte préexistant, mais une réelle adaptation aux idées et intentions de celui qui parle, aux circonstances où il se trouve, etc. L'« écriture automatique en langue étrangère » de M^{me} X., étudiée par M. Charles Richet¹, ne réalise qu'imparfaitement le second de ces deux postulats. Cependant, le phénomène est en soi fort curieux et d'une complexité que souligne remarquablement l'analyse serrée qui en a été faite. Aussi, quoique nous soyons en quête plutôt de manifestations xénoglossiques *parlées*, ce cas d'automatisme graphique doit-il nous arrêter. Son intérêt principal réside bien dans l'origine linguistique étrangère des textes reproduits. D'autres exemples allégués par les spirites, sont d'une authenticité beaucoup moins certaine, ou soulèvent des questions d'expérimentation physique (ainsi lorsque le langage étranger est obtenu par l'écriture directe) qui font passer la question de langue à l'arrière plan².

Dans un état de somnambulisme ou de demi-conscience, M^{me} X, qui ne savait pas le grec, écrivait des phrases, voire

¹ Ch. RICHTER, *Xénoglossie; écriture automatique en langues étrangères*. Annales des Sciences Psychiques, t. XV, juin 1905, p. 317 et ss. Reproduit et discuté dans les *Proceedings S. P. R.*, t. XXI, déc. 1905, p. 162 et ss.

² Voir dans DELANNE, le chapitre intitulé « Écritures en langues étrangères inconnues au médium. » (*Recherches sur la médiumnité*, p. 415 et ss.)

des pages grecques, avec une exactitude, — relative, — tout à fait surprenante. Les fautes qui lui échappaient sont de celles que peut commettre un copiste en transcrivant avec application, mais sans y rien comprendre, un texte étranger (*μικρον* pour *μικρόν*, *παρόδω* pour *παρόδω*, etc.). Ces graphismes se composent à peu de chose près de citations dont l'original a été retrouvé. Ce sont des passages empruntés soit à Platon, soit à l'Évangile selon saint Jean, soit encore, — c'est le cas des plus nombreux et des plus longs, — au *Dictionnaire grec-français et français-grec* (moderne) de Byzantios et Coromélas. Comment ces différents textes ont-ils pu empreindre leurs images visuelles dans le champ mental de M^{me} X.? On l'ignore, du moins en ce qui concerne ceux de la troisième catégorie. M. Richet, malgré l'investigation la plus minutieuse, n'avait pas réussi à percer ce mystère à l'époque où le cas fut publié et discuté. Un fait d'une explication très difficile est que certains de ces clichés, transcrits en général d'une manière toute mécanique et servile, sont cependant choisis, modifiés ou complétés de telle sorte qu'on y discerne des intentions, des allusions fort claires aux circonstances personnelles et aux préoccupations de M^{me} X. Ainsi la phrase τὰ [τὸ] ἀντίγραφον εἶνε ὅμοιον μὲ τὸ πρωτοτυπον (la copie est conforme à l'original), quoique prise telle quelle dans le dictionnaire, sert de réponse à une demande de M. Richet concernant une communication précédente. Dans un texte de même provenance le mot Γαλλία est substitué au mot Ἑλλάς afin qu'on applique à la France ce qui était dit de la Grèce. Bien mieux, à la suite d'une série de textes du 4^e Évangile, viennent ces mots parfaitement adaptés au sens des derniers versets cités (Jean 16 : 5) et bien de nature à former la conclusion du morceau :

δὲν ἠμπορῶ πλέον
 τελεσιουργὸς
 τέλος.

Ce qui signifie: « Je ne peux pas davantage.... Celui qui a fait son œuvre.... Fin. » (δὲν ἠμπορῶ est du grec moderne et figure dans Byzantios avec le sens « être dans l'impossibi-

lité.) » — Il est certain qu'en transposant cela dans l'ordre des émissions automatiques vocales, on aurait une xénoglossie capable de faire sensation, d'autant plus qu'un équivalent parlé de ces curieuses manifestations écrites, moins facilement contrôlable, trahirait moins son caractère de copie mentale, adaptée tant bien que mal aux besoins du moment.

Encore plus haut sur l'échelle de l'extraordinaire psychologique se placerait le cas de Laure Edmonds, fille du juge Edmonds, magistrat des plus honorablement connus aux Etats-Unis. A en croire une lettre de son père, publiée en 1859 dans la *Tribune de New-York*¹, cette jeune fille pouvait parler avec aisance, quelquefois une heure durant, jusqu'à neuf ou dix langues, quoiqu'elle ne sût outre l'anglais que ce qu'elle avait appris de français à l'école. Ce n'était pas à l'état de transe, mais parfaitement éveillée et consciente, qu'elle exerçait ce remarquable don. Un jour, elle se serait mise à causer en grec moderne, langue dont son père assure qu'elle n'avait jamais entendu un mot, avec un nommé Evangelidès, et aurait ainsi annoncé à ce dernier la mort de son fils qu'il avait laissé en Grèce en parfaite santé. Dix jours après, une lettre apportait la confirmation de cette nouvelle. Avant de se demander sérieusement à quel mystérieux processus mental de pareils faits sont imputables², il faudrait être bien sûr de leur exactitude. Une honorabilité au-dessus de tout soupçon ne prouve pas qu'on soit en ces délicates matières un observateur suffisamment averti.

Citons aussi pour mémoire le récit suivant, qui avait pro-

¹ D'après une note de C. V. [C. de Vesmes] dans les *Annales des sciences psychiques*, juin 1905, p. 319-321. Cf. DU PREL, *op. cit.*, p. 256-257.

² L'annonce télépathique d'une mort à un parent ou ami n'est pas chose rare. Il arrive aussi que l'impression soit perçue, non par la personne visée, mais par une autre plus sensible qui semble être influencée en quelque sorte à travers la première. Que, par contre, la connaissance d'une langue se transmette de cerveau à cerveau, on a plus de peine sinon à se l'expliquer, — la télépathie n'est guère explicable, — du moins à le concevoir. MYERS écrit à ce sujet : « Il me semble très difficile qu'un cerveau puisse recevoir télépathiquement ne serait-ce que des fragments d'une langue qu'il n'a pas apprises. » *Uman personality*, t. II, p. 137.

bablement passé par bien des bouches avant même de circuler de journal en journal (il s'agit des manifestations de parler en langues qui se sont produites dans le Colorado en 1907) : « ...Une femme qui avait reçu ce don se rendait à la réunion. Rencontrant un homme de sa connaissance, elle l'invita à y venir aussi. Lui de décliner ironiquement l'invitation en se disant : « A quoi leur sert le don des langues puisqu'ils ne comprennent pas ce qu'ils disent ? » Alors brusquement la femme se mit à parler dans une langue étrangère ; l'homme pâlit et s'éloigna à la hâte. Plus tard seulement on apprit qu'elle lui avait reproché sa mauvaise vie et ses péchés dans une langue inconnue d'elle mais connue de lui. Une autre femme, dans une réunion, avait commencé à parler sans que personne pût la comprendre. Soudain quelques Japonais assis dans le fond de la salle se mettent à pleurer. On s'informe et ils répondent : « S'ils vous plaît, racontez-nous encore une fois dans notre langue comment Il est mort pour les Japonais¹. »

III

Le fond historique du récit d'Actes 2.

Même à les prendre tels qu'ils nous sont racontés, des phénomènes comme ceux-là n'offrent pas l'équivalent exact de la scène décrite par Luc. C'est l'épisode des Japonais qui s'en rapproche le plus. Dans les Actes pourtant plusieurs personnes parlent au lieu d'une seule, et plusieurs langues étrangères ont dans l'auditoire des représentants qui les reconnaissent. Mais enfin, si toute la difficulté était là, on pourrait dire que la Pentecôte chrétienne a réalisé en grand ce qui s'est produit ailleurs dans des proportions plus modestes. Rien ne permet de nier qu'il existe des analogies plus adéquates et mieux attestées ou qu'il en puisse surgir. Seulement, eussions-nous à citer des faits bien avérés de xénoglossie collective, nous ne saurions nous en prévaloir sans réserve en ce qui concerne Actes 2, puisque dans ce

¹ Cité par la *Zeitschrift für Religionspsychologie*, I. Bd., Heft, 7, p. 320.

récit même certains traits font penser plutôt à la glossolalie des textes pauliniens, notoirement inintelligible, qu'à des discours en langues étrangères compris de ceux auxquels ils s'adressent. Du moins faudrait-il prouver que ces éléments, dont le désaccord est patent avec la version qui l'a emporté dans le texte, peuvent être éliminés comme apocryphes. Or, tel n'est point le cas. Ce n'est pas l'accusation d'ivresse mentionnée au verset 13 qui passera pour une adjonction postérieure. Au contraire, les principales incohérences de la narration proviennent vraisemblablement de ce que l'idée de xénoglossie y a été introduite à tort.

Un développement artificiel du récit dans le sens de cette idée se discerne aux versets 6, 8 et 11, qui supposent que les paroles de tous les disciples sont comprises de tous les assistants. Le don des langues étant conçu comme un parler en langues étrangères, on en a tiré la conséquence que des témoins de divers pays avaient dû comprendre et s'étonner d'avoir compris. Mais la forme sous laquelle s'exprime cet étonnement est d'une naïve invraisemblance. En effet chaque disciple ne peut parler à la fois qu'un idiome et ne saurait être compris, au moment où il le parle, que d'une partie des assistants. Dès lors il est difficile de se représenter cette foule multilingue s'écriant avec ensemble : « Ces gens parlent toutes nos langues ! » Une remarque pareille ne peut avoir été mise que *post eventum* dans la bouche des témoins de la scène.

Quant à la nomenclature ethnique des versets 9 à 11, elle soulève des difficultés et présente des contradictions qui ne s'expliquent que si l'on y voit une amplification étrangère à la réalité historique : *Parthes, Mèdes et Elamites, habitants de la Mésopotamie, de la Judée et de la Cappadoce, du Pont et de l'Asie, de la Phrygie et de la Pamphylie, de l'Égypte et du territoire de la Lybie cyrénaïque, Romains en séjour* [à Jérusalem], *Juifs et prosélytes, Crétois et Arabes*. Les mots *Juifs et prosélytes* paraissent s'appliquer à l'énumération entière, quoique leur place normale eût été alors à la fin. Il est raisonnable de penser à des adeptes du judaïsme, sinon

uniquement à des Israélites de race, venus dans la ville sainte par motif de piété (cf. v. 5). Cela n'empêche pas l'auteur de tirer de cette liste le même parti rhétorique que s'il s'agissait d'une sorte de congrès de toutes les nationalités et de toutes les langues du monde. Dominé par sa notion polyglottique du phénomène, il a groupé géographiquement tous ces noms de pays et de peuples, qui vont en gros de l'est à l'ouest et qui d'ailleurs entre les quinze représentent tout au plus quatre langues différentes (zend, araméen, grec et latin). Le procédé est d'un arbitraire qui dispense de s'arrêter à d'autres difficultés de moindre importance : mention insolite de la Judée, due peut-être à une erreur de texte, — équivoque de l'expression ἐπιδημοῦντες Ῥωμαῖοι, qu'on est en droit de traduire « Romains temporairement domiciliés à Jérusalem » mais qui pourrait désigner aussi des habitants de Rome non originaires de cette ville (cf. 17 : 21), — emploi défectueux du terme κατοικοῦντες, appliqué ici à des gens qui habitaient *précédemment* la Mésopotamie, alors qu'il désigne au verset 5 des gens qui habitent *actuellement* Jérusalem.

Ainsi d'une part les disciples sont censés avoir devant eux des auditeurs dont la langue leur était tout à l'heure encore inconnue ; d'autre part la vraisemblance dit et le contexte suppose que c'est à un rassemblement de compatriotes ou de coreligionnaires qu'ils s'adressent. Au verset 14 et suivants Pierre parle à la foule dans une seule langue, — la sienne sans doute, — et se fait parfaitement comprendre. C'est bien après ce discours, comme l'observe Reuss¹, que devraient se placer les commentaires admiratifs des assistants, si ceux-ci avaient entendu en quinze idiomes, ou même en quatre, ce que l'apôtre exprimait en un seul. Et ne touche-t-on pas là du doigt la complète inutilité du miracle de la multiplication des langues ? A Jérusalem, même lorsqu'à la population autochtone était venu se joindre le flot des pèlerins de tous pays, il y avait toujours moyen d'être compris en parlant soit le syriaque, soit le dialecte hellénistique. On sait

¹ REUSS, *Histoire apostolique*. Paris 1876, p. 50.

que ce dernier idiome avait été dans toutes les contrées où les Juifs s'étaient établis le grand instrument de leur propagande religieuse. En elle-même d'ailleurs, cette affluence exclusive de gens venus de l'étranger, — les indigènes ne sont visés qu'au verset 14, — a quelque chose de fort extraordinaire. Harnack estime cependant que le caractère d'internationalité attribué à la publicité du miracle appartenait virtuellement à la source primitive. « Naturellement cette réserve demeure, ajoute-t-il, que Luc lui-même a esquissé à sa façon le tableau des peuples¹. » Nous croyons bien qu'il y avait déjà dans le récit initial de quoi amorcer le malentendu relatif à la nature du phénomène. Mais quant à la diversité ethnique de l'auditoire, le plus vraisemblable est toujours qu'elle a été déduite de l'idée de polyglottisme miraculeux. « Là où un discours en langues étrangères était supposé, on devait supposer aussi la présence de représentants de ces diverses langues². »

Tout porte donc à croire que les seuls éléments primitifs et intégrants du récit des Actes sont ceux qui concordent au point de vue de la définition de la glossolalie avec les données de 1 Corinthiens. Et l'on discerne, à travers toutes les surcharges de la narration, le souvenir historique qui en constitue la première base. Il s'agit d'une manifestation pneumatique qui se rattache de près, chronologiquement et psychologiquement, aux visions qu'eurent les disciples de leur maître ressuscité, sans qu'on doive aller, comme le voudrait von Dobschütz, jusqu'à l'identifier avec l'apparition de Jésus aux cinq cents frères (1 Cor. 15 : 6)³. Le jour de la Pentecôte, ou à une date rapprochée de ce jour, les disci-

¹ HARNACK, *Die Apostelgeschichte*, p. 153.

² THEOLOGUS, art. cit. des *Preussische Jahrbücher*, 1897, p. 226.

³ E. VON DOBSCHÜTZ, *Ostern und Pfingsten*, Leipzig, 1903. Il voit dans Jean 20 : 19-23 la synthèse juste, quoique postérieure, des deux notions « Christusoffenbarung » et « Geistesempfang. » Pour HARNACK, Actes 4 : 31 (source A) représente la mention de la « véritable Pentecôte historique, » comme aussi celle de l'apparition aux 500 frères. Le chiffre 5000, indiqué 4 : 4, aurait un zéro de trop (*Apostelgeschichte*, p. 143 et 146).

ples¹ étaient rassemblés dans un local que le contexte ne détermine pas. Cela peut avoir été une dépendance du temple², quoique la teneur du verset 2 fasse plutôt penser à une maison particulière. Ils se trouvaient donc réunis, probablement en prière, quand se produisit chez eux une intense explosion verbo-automatique immédiatement précédée d'automatismes sensoriels.

Il est possible que la façon dont ceux-ci sont décrits se ressente de l'interprétation postérieure du phénomène et que, perçus très diversement selon les individus, ils aient été ramenés aux deux formes qui paraissaient le plus propres à figurer d'une part l'invasion même de l'Esprit, d'autre part l'action inspiratrice de l'Esprit dans l'homme. Toutefois des perceptions comme celles que traduisent les mots de *vent* et de *feu* sont bien de nature à avoir joué un rôle dans l'événement original. Des courants d'air frais sont souvent notés dans les comptes rendus de séances spirites³. On parle même de rideaux gonflés et soulevés. De plus compétents que nous hésitent à dire s'il y a ou non quelque chose d'objectif et de physique là-dedans. Mais il est intéressant de constater combien la croyance à ces souffles annonciateurs est répandue dans les peuples les plus divers. Un ancien chef indien devenu missionnaire, le Rev. Peter Jones, raconte avoir assisté en 1828 à l'évocation des manitous par un sorcier qui voulait savoir si les Indiens deviendraient chrétiens. Avant que les esprits répondent, le wigwam magique, formé de sept pieux recouverts d'étoffe, fut secoué comme s'il était rempli de vent⁴. Le Baron dit

¹ Tous les disciples (2 : 1, cf. 1 : 15) et non pas seulement les Douze. Malgré 2 : 7 (*Γαλιλαῖοι*) et 14-15 (*οἱ ἑνδεκά... οὗτοι*), l'effusion de l'Esprit ne doit pas être limitée à ces derniers. Toute la communauté est tenue pour inspirée (2 : 16-21, cf. 4 : 31).

² Sur l'emploi de *ὑπερφῶν* (1 : 13) dans ce sens, cf. JOSÈPHE, *Ant.* XI, 5, 4, VIII, 3, 2; *Bell.* V, 5, 5.

³ DELANNE, *op. cit.*, p. 7-8. — DU PREL, *op. cit.*, p. 247. — FLAMMARION, *Les forces naturelles inconnues*, Paris 1907, *passim*.

⁴ Cité par KREYER, *Die mystischen Erscheinungen des Seelenlebens und die biblischen Wunder*, Stuttgart 1880, t. I, p. 292.

avoir ressenti les premières atteintes de son psycho-automatisme sous forme de secousses comparables à celles dont un fort vent l'aurait assailli¹. L'idée de souffle, d'haleine, est dans le grec *πνεῦμα* comme dans l'hébreu רוּחַ et dans le latin *spiritus*. La comparaison de l'Esprit et du vent est classique (Ezéch. 37 : 9; Jean 3 : 8). Comme les dieux homériques, Jahveh a les vents pour messagers (Ez. 1 : 4; Ps. 104 : 4; Job 38 : 1) et annonce sa présence par un bruissement dans le feuillage (2 Sam. 5 : 24). De telles images, croyons-nous, ont pu influencer non pas seulement la forme de la narration, mais le mode même de la perception hallucinatoire. Le texte d'ailleurs ne parle pas d'effets visibles de l'agitation de l'air, ni de sensations tactiles ou musculaires révélatrices du déplacement atmosphérique. Il dit qu'un bruit (*ἤχος, φωνή*) se fit entendre, analogue à celui d'un grand vent. Pareillement, dans une réunion à Beddgelert (Pays de Galles), « il y eut comme un son subit » et quelque chose de mystérieux, d'impressionnant, sembla traverser la pièce²... Quant aux *γλωσσαι ὡσεὶ πυρός*, elles peuvent se réclamer de nombreuses analogies anciennes et modernes. Qu'on se souvienne des photismes variés (étoiles, éclairs, globes lumineux, colonnes de lumière, langues de feu également), qui ne manquent ni dans l'histoire du spiritisme, ni dans les annales des Réveils³. « On vit au-dessus de ma tête, raconte M. Barrat, une lumière qui prit la forme d'une couronne de feu, et au-devant une langue de feu de la longueur de ma main⁴. » Ici l'influence suggestive exercée par le texte des Actes est manifeste. Et l'on ne saurait affirmer que les disciples aient vu apparaître quelque chose d'aussi caractéristique et d'aussi distinct. Il faut penser en général au rôle du feu dans les antiques théophanies (Ex. 3 : 2; 19 : 18, etc.), au feu qui jaillit du ciel en signe d'exaucement divin (1 Rois 18 : 38;

¹ LE BARON, art. cit., p. 279.

² HENRI BOIS, *Le Réveil au Pays de Galles*, p. 383.

³ Cf. *Théâtre sacré*, p. 28, 34. — FRYER, art. cité, 95, 97 et ss. — H. BOIS, *op. cit.*, p. 354 et ss.

⁴ *Sabbathklänge*, art. cité, p. 72.

Josèphe, *Ant.* VIII, 4: tradition relative à la dédicace du temple de Salomon). L'idée d'un *baptême d'esprit et de feu* est voisine, quoique Math. 3 : 11 (*id.* Luc 3 : 16) se rattache plutôt par son contexte aux passages qui font de l'élément dévorateur et purificateur par excellence l'emblème du jugement de Dieu. L'expression « langue de feu » étant en hébreu synonyme de « flamme » (Es. 5 : 24), on comprend la transition par laquelle une hallucination lumineuse quelconque, suggérée par ces notions traditionnelles, a pu devenir la manifestation extérieure d'un charisme qui intéresse si directement la fonction du langage. On remarquera que l'auteur n'a pas écrit « langues *de feu*, » mais *comme de feu* (comparer ἦχος ὡσπερ φερομένης πνοῆς), parce que, dans sa pensée, c'est l'Esprit même qui se manifeste sous cet aspect igniforme.

Il est probable que dans d'autres circonstances le photisme en question aurait pu passer pour une christophanie (Cf. Actes 9 : 3 ; 22 : 6 ; 26 : 13). Mais la glossolalie devait marquer toute la scène de son empreinte. C'est ce que méconnaît von Dobschütz quand il veut que l'événement ait eu la portée, non pas seulement d'une effervescence pneumatique qu'il estime être sans caractère spécifiquement chrétien, mais d'une intervention personnelle de Christ¹. Le grand intérêt historique et psychologique d'Actes 2 gît précisément dans l'importance attribuée à un fait qui, sans clore la série des apparitions de Jésus, inaugure celle des phénomènes d'*inspiration*, des automatismes où l'« homme en Christ », au lieu d'être simplement illuminé d'en haut, devient l'organe de la divinité agissante. Et dans un sens tout à fait conforme à l'opinion qui régnait à Corinthe d'après Paul, le récit des Actes nous montre le parler en langues investi dès le début de la dignité de charisme-type.

Nous avons dit : la glossolalie, et l'on doit donner ici à ce terme, — employé couramment dans une acception toute générale, — le sens spécial qu'il prend dans les classifications où l'on oppose la glossolalie proprement dite (formations ver-

¹ VON DOBSCHÜTZ, *op. cit.*, p. 42.

bales non identifiables à des idiomes existants) au parler en langues étrangères. A Jérusalem comme à Corinthe, les sons émis, les paroles ou pseudo-paroles prononcées étonnèrent par leur incompréhensibilité et leur étrangeté l'assistance assez nombreuse que cette manifestation attira aussitôt. Toutes réserves étant faites sur l'authenticité du discours de Pierre, on doit tenir pour un bon renseignement la mention des explications qu'il fallut fournir, avec preuves scripturaires à l'appui, pour sauvegarder la valeur religieuse d'un phénomène qui pouvait être interprété défavorablement.

Mais comment expliquer la superposition d'une notion inexacte à celle qui forme le soubassement authentique du récit? — On recourt d'habitude à des considérations que nous résumerons comme suit²: Philon (*Dec.* 9, 11) entoure la promulgation de la Loi juive de prodiges à la fois acoustiques et lumineux destinés à montrer la haute signification et la répercussion universelle de ce grand fait. D'après une tradition rabbinique, la voix divine, au Sinaï, se serait répartie en sept voix ou langues, et chacune de celles-ci à son tour en dix, de telle sorte que la Thora aurait été proclamée dans les soixante-dix langues des peuples. Chez les Juifs la Pentecôte, vieille fête agraire, finit par s'associer au souvenir de la promulgation de la Loi. Il n'y a pas de preuve qu'il en fût déjà ainsi à l'époque apostolique. Mais, quoi qu'il en soit à cet égard, un parallèle devait s'établir, aux yeux des chrétiens, entre l'octroi de la charte théocratique et l'effusion de l'Esprit, envisagée comme l'acte d'instauration du nouvel Israël. De même que le verbe de Dieu, pour annoncer l'avènement de la Loi, s'était transmué en autant de langues qu'il y avait de peuples sous les cieux, de même il fallait que la proclamation de l'alliance messianique se fit sous une forme internationale et multilingue. Le caractère œcuménique de la nouvelle révélation trouve sa garantie dans la pluralité des nations dont les idiomes reçoivent en quelque

² Cf. HOLTZMANN, *Hand-Commentar zum Neuen Testament*, I. Band, zweite Abtheilung, 3. Auflage, Tübingen und Leipzig 1901, p. 32. — KNOPF, *op. cit.*, 537-538.

sorte le baptême de l'inspiration : *La promesse est pour vous, pour vos enfants, pour tous ceux qui sont au loin en aussi grand nombre que le Seigneur les appellera* (2 : 39). — Subsidièrement on invoque l'idée qui s'exprime ainsi dans le Testament des XII Patriarches (IV, Juda 25) : *Il y aura un seul peuple du Seigneur et une seule langue*. A vrai dire, ceci s'appliquerait proprement à l'apparition d'un idiome unique compris de tous. Et dans Actes 2 il est question d'autre chose. Cependant la diversité miraculeuse des idiomes peut avoir paru réaliser sous une autre forme le même postulat d'unité spirituelle. Ainsi notre récit aura acquis la portée d'une contrepartie du mythe de la tour de Babel.

Telle est la manière dont on explique généralement la transformation du fait primitif. Qu'en faut-il penser ? Ces données théologiques, ces images littéraires, ont vraisemblablement flotté dans l'esprit du rédacteur. Elles jettent une lumière intéressante sur les tendances et les intentions du récit. Mais sont-elles bien la *cause* de cette altération historique ? Il est permis d'en douter. Car enfin, s'il était naturel que le christianisme s'appropriât, dans un sens symbolique et spirituel, les visées universalistes du judaïsme, il n'en résulte pas qu'une tradition comme celle de la Loi promulguée en soixante-dix langues ait été capable d'imposer sa forme à la relation d'un événement sans rapport avec elle. Le point de départ de tout ce développement paraphrastique, où l'allégorie empiète sur la réalité, il ne faut pas le chercher ailleurs que dans quelque circonstance ou particularité perçue par ceux qui furent les témoins immédiats du phénomène. Et une fois de plus nous devons constater l'erreur que l'on commet en s'en tenant à cette alternative : ou bien des langues étrangères parlées intelligiblement et sensément, ou bien un entrecroisement incohérent d'exclamations confuses. Les observations faites de nos jours dans ce domaine prouvent qu'il y règne une beaucoup plus grande complexité. Parmi les cas que nous avons passés en revue, il en est à l'aide desquels on se rend très bien compte que personne n'ait rien compris, parce qu'il n'y avait rien à comprendre, et que pourtant la légende des

langues étrangères ait pu se former. Nous n'invoquerons pas les exemples où une langue réelle est imitée, parfois d'une manière très frappante, dans ses caractères extérieurs. Des contrefaçons linguistiques aussi accusées présupposent le désir de « parler en langues » selon le concept traditionnel. Or, quoique la croyance à des miracles de xénoglossie chez les Anciens¹ soit attestée par certains textes, il n'y a aucune raison de croire qu'elle ait exercé ici une influence, que des expressions ou des intonations étrangères se sont mêlées aux verbo-automatismes des disciples, comme cela arrive en dehors de tout effort d'imitation linguistique, — que certaines de leurs élocutions ont fait penser à un langage inconnu. Parce qu'on ne comprenait pas, on fut amené à employer l'expression *λαλεῖν ἐτέραις γλώσσαις*, qui plus tard parut impliquer au contraire qu'un auditoire cosmopolite avait unanimement compris. L'auteur des Actes, travaillant de seconde main, devait d'autant plus aisément commettre cette erreur, ou la reproduire en l'aggravant, qu'il y trouvait matière à des développements conformes aux idées qui lui étaient chères. Sans trancher la question de savoir s'il a eu à sa disposition une source écrite ou s'est référé à des renseignements oraux, on est en droit de reconstituer à peu près comme suit les éléments primordiaux de son récit : « *Quand arriva (ou comme arrivait) le jour de la Pentecôte, les disciples étaient tous réunis. Tout à coup ils entendirent un bruit pareil à celui du vent, et des sortes de flammes leur apparurent. L'Esprit saint les remplit, et ils commencèrent à parler dans des langues inconnues. Un grand rassemblement se forma; on se demandait ce qui était arrivé à ces Galiléens. Les uns disaient : « Qu'est-ce que cela signifie ? » Les autres se moquaient, en disant qu'ils avaient bu. Alors Pierre, s'adressant à la foule dans son langage ordinaire, s'exprima ainsi : « Non, ces hommes ne sont point ivres. C'est l'accomplissement de cette parole de Joël : « Dans les derniers temps, je répandrai de » mon Esprit sur toute chair.... »*

¹ HÉRODOTE, VIII, 135; PAUSANIAS, IX, c. 23, § 3; PHILOSTRATE, *Vita Apollonii*, I, cap. 19; LUCIEN, *Alexander seu Pseudomantis*, 51.

Ce récit, postérieur dans sa forme actuelle à la 1^{re} aux Corinthiens, et d'une valeur descriptive beaucoup moindre, apporte cependant une utile contribution à l'histoire du parler en langues dans la chrétienté apostolique. Il serait en soi surprenant que ce don n'eût fleuri qu'à Corinthe, que l'intense fermentation psychique provoquée par l'apparition de la foi nouvelle se fût là seulement manifestée sous cette forme. Cependant Paul n'en parle positivement que dans l'une de ses lettres aux chrétiens d'Achaïe. On peut se demander si l'équivalent de 1 Cor. 14 : 39 (*n'empêchez pas qu'on parle en langues*) ne se trouve pas dans 1 Thess. 5 : 19 (*n'éteignez pas l'Esprit*). Ce n'est qu'une supposition, à laquelle la mention parallèle de la prophétie (v. 20) donne néanmoins quelque vraisemblance, ainsi que l'analogie des textes de 1 Cor. qui disent *πνευματικός* pour glossolale. Deux passages de l'épître aux Romains (8 : 15 et 26) sont probablement en rapport avec les expériences de l'apôtre dans le domaine de la glossolalie. Mais ils ne nous apprennent rien sur la vie pneumatique de l'Eglise de Rome, Eglise que Paul ne connaissait pas encore personnellement. Enfin, dans l'épître aux Colossiens, les expressions *ψαλμοί, ὕμνοι, ᾠδαί πνευματικαί* sont à noter (Col. 3 : 16 ; cf. Eph. 5 : 19). Cet adjectif, quoiqu'il ne s'accorde grammaticalement qu'avec *ᾠδαί*, semble autoriser un rapprochement avec le *ψάλλειν τῷ πνεύματι* de 1 Cor. 14 : 15. Toutefois il faut croire que ces psaumes, ces hymnes et ces chants n'étaient pas *pneumatiques* dans le sens spécifique où l'était la glossolalie parlée ou chantée. Autrement Paul, partisan du *ψαλμός τῷ νοῦ*, n'eût pas recommandé ce genre d'exercices comme moyen d'édification mutuelle.

Le livre des Actes supplée à l'insuffisance de ces indications sur la glossolalie extra-corinthienne au premier siècle. Non seulement le chap. 2 conserve le souvenir, altéré il est vrai, d'une manifestation glossolalique collective qui inaugura dans l'Eglise le règne de l'inspiration et des miracles ; mais les deux brèves mentions subséquentes (10 : 46 et 19 : 6) nous représentent le parler en langues comme l'effet immédiat et le signe classique du baptême de l'Esprit. Ce témoi-

gnage est d'autant plus important que l'auteur ne dit rien des faits dont il est question dans 1 Cor. 12-14, et paraît les ignorer comme tout ce qui se rapporte à la vie intérieure de la communauté corinthienne¹.

¹ Cf. HARNACK, *Lukas der Arzt*, p. 2, 13.
